



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Circulaire 7614

du 11/06/2020

WBE - Maîtres et professeurs de religion de Wallonie Bruxelles
Enseignement – Appel pour admission au stage –

ADDENDUM

| | |
|----------------------|-----------------------------|
| Type de circulaire | circulaire administrative |
| Validité | du 11/06/2020 au 25/06/2020 |
| Documents à renvoyer | oui, pour le 25/06/2020 |

| | |
|-----------------------|-----------------------------|
| Information succincte | Fonctions religions, stages |
|-----------------------|-----------------------------|

| | |
|-----------|------------------|
| Mots-clés | Religion, stages |
|-----------|------------------|

Établissements

| Réseaux d'enseignement | Unités d'enseignement |
|------------------------------------|--|
| Wallonie-Bruxelles Enseignement | Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé |

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Les organisations syndicales

Signataire(s)

WBE – Mme Colette DUPONT, Directrice générale a.i. de la Direction des personnels de l'enseignement organisé par la FW-B

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

| Nom, prénom | SG + DG + Service | Téléphone et email |
|-----------------|---|---|
| Marie Bernaerts | Direction générale des Personnels WBE Service de la Carrière | 02/413 23 66 Marie.bernaerts@cfwb.be |



**Addendum à la circulaire 7610 - Opérations statutaires- Maîtres et professeurs de religion de Wallonie
Bruxelles Enseignement**

Appel pour admission au stage

Article 13 de l'Arrêté royal du 25 octobre 1971¹

Madame, Monsieur,

Suite à un problème technique, l'application en ligne pour introduire les demandes d'admission au stage pour les maîtres et professeurs de religion sera accessible **à partir du vendredi 12 juin**. En raison de ce contretemps, le délai d'introduction des demandes est **prolongé jusqu'au vendredi 26 juin**.

La Directrice générale a.i.

Colette DUPONT

¹ Arrêté royal du 25 octobre 1971 fixant le statut des maîtres et des professeurs de religion des religions catholique, protestante, israélite, orthodoxe et islamique des établissements d'enseignement de la Communauté française.

